

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès. Mariages: Francis Jacob à Louise E. Sentilles, Léon Barnett à Eleonore Goldsmith, Emile Peroyea à Catherine B. Lambert, Howard N. Cromwell à Elizabeth W. Moseley, Edward Smith à Lucretia Bailey, Jos N. Bruce à Margaret Thoro, Geo. L. Jones à Estelle M. Roade, Chas Politz à Edna Larkins, John P. Rivard à Anna T. Lambour.

FAITS DIVERS.

Mort de M. Delgado y Arango.

A Covington, est mort hier, à la suite d'une maladie de courte durée, M. José Delgado y Arango, un des hommes les mieux connus de notre ville qui l'habitait depuis quarante-trois ans.

M. Delgado y Arango était Espagnol de naissance, et de sa race il avait toutes les qualités. C'était le gentilhomme parfait, possédant toutes les distinctions. Il avait été officier dans la marine espagnole; et quand il vint à Nouvelle-Orléans, notre ville et notre population le captivèrent et il se décida à demeurer parmi nous. M. Delgado y Arango, en 1873 épousa Mlle Corinne Goldthwaite, appartenant à une des plus familles les plus honorées.

Peu de temps après, il entra au service du magasin de livres de son beau-père en qualité de gérant, et eut la gestion pendant 40 ans. M. Delgado y Arango était le compaisseur le plus compétent de la ville en livres de toutes langues, en ouvrages rares, il les connaissait tous et sa parole faisait autorité en matière de publications et de descension.

C'était un homme d'une correction très grande en tout; d'une haute culture intellectuelle et d'un commerce agréable, séduisant. Il avait connu l'amiral Cervera alors qu'il servait sous le pavillon espagnol. Ses funérailles auront lieu à 4 heures cet après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure 1418 rue Hôpital.

DECES. Mlle J. Morrison, 3 ans, 446 So. Poplar; Joseph Savores, 54 ans, 419 Saratoga; Frank Franzeller, 47 ans, Hôpital de Charité; Vve Louise Rivet, 65 ans, paroisse St-Bernard; Eliza Woods, 50 ans, Hôpital de Charité; Clara Jackson, 32 ans, Hôpital de Charité; Joséphine Landry, 24 ans, 1794 Julie; Lorena Hill, 27 ans, Hôpital de Charité; Arthur Breiver, 2 ans, Hôpital de Charité; Annie Patterson, 43 ans, 706 rue Nord Miro; Sadie Gosling, 2 ans, Asile de St-Vincent de Paul; Hy Doulan, 3 mois, Asile de St-Vincent de Paul; Antonia Simon, 31 ans, 1121 N. Villere; Louis Augustin, 45 ans, 285 Audubon; J. B. Ruma, 39 ans, Hôpital de Charité; Chas L. Springer, 45 ans, 734 Josephine; Vve Max Kelly, 82 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Emma Farge, 45 ans, 967 Dauphine.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Edward Page vs Agnes Page, demande de divorce. Alderman Zino vs Bureau de Santé de la ville, mandamus. Chas T. Kieplinger et Frank G. Brown vs W. P. O'Neal, réclamation de \$25.

Schwimg Lumber & Shingle Co. vs Morgan's Lumber & Shingle Co. et S. S. Co., action en dommages de \$5,000. Successions ouvertes: Henry Gross, John Bell, Julia Kenner.

Demande d'émancipation: Bertha M. Chrétien.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AVOOIN.

Comparutions: A. Dwyer, détournement; Leo Soudaise, actes de violence. Condamnations: James Johnson, violation de l'acte de 1906, \$20 d'amende ou 30 jours de prison; David Singer, violation de l'acte de 1906, \$10 d'amende ou 30 jours de prison; Walter Hall, larcin, 6 mois de prison.

Acquitté: Henry A. Schroeder, meurtre.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

Cyrr Treadway à Philip Hunsinger Jr, 3 terrains, Rochebelle, Tonbi, Paiters et Franklin, \$1,350. D'Eric Hom'd Ass'n à Emile F. Jastram, terrain, Avenue Louisiana Magnolia, Delachaise et Clara, \$3,100.

Même à Mme Jos Landenwitsch, 2 terrains, White, Oak, Bell et Septième, \$1,500. Mme E. F. Mazerat à la Saxton Realty Co Ltd, Triangle, 3me dis-

ASPHYXIE.

Herbert C. Kelly, un jeune homme de 19 ans, employé dans le bureau de la Southern Express Company, a été trouvé étendu sans vie sur son lit, hier matin, au domicile de ses parents 124 rue Sud Salcedo.

Le Dr Yenni médecin de la famille appelé immédiatement a constaté que la mort était due à une asphyxie provoquée par le gaz d'éclairage.

Un robinet à gaz laissé ouvert dans la chambre explique l'accident.

Les membres de la famille déclarent que toute idée de suicide doit être écartée car une des fenêtres de la chambre du jeune homme était grande ouverte.

On suppose que Kelly se sera endormi en lisant un livre et que le vent très fort la nuit dernière aura éteint la lumière du gaz.

INVENTAIRE DE SUCCESSION.

L'inventaire de la succession de feu Lewis Johnson a été enregistré hier après-midi à la Cour Civile de District.

Le montant total de cette succession s'élève à la somme de \$52,769, dont \$22,800 d'actions; \$1,170 de billets hypothécaires et \$29,000 de propriétés foncières.

PAM-ALA.

Il est maintenant connu tout autre remède dont on se sert pour le FRIGON et LA FIEVRE. Mme F. J. McEvoy, de la New Orleans Real Estate Co. Le 15 Fév. 1909, j'ai offert pendant des années de Frigons et de Fievré. J'ai essayé un échantillon de "PAM-ALA", comme je souffrais de la Malaria. Après avoir pris quatre doses, la fièvre me quitta, et je me sentis comme une nouvelle femme. "Pam-ala" sera de la "VALERIA" une chose du passé. Ne contentez de quinze sous aucune autre par les pharmaciens \$1.00 la bouteille.

XII

SCHROEDER EST ACQUITTE.

Henry Schroeder, le cafetier qui lundi dernier a tué John Mullen à coups de revolver, a comparu hier matin devant la Seconde Cour de Cité présidée par le juge Avooin, et après l'audition de quelques témoins et sa propre déposition, a été acquitté. La salle d'audience était archi-comble et de nombreuses personnes qui n'avaient pu trouver accès à l'intérieur se tenaient à la porte du Tribunal et jusque dans la rue. Les amis de l'accusé étaient en nombre dans la salle et n'ont pas caché leur satisfaction en entendant la déclaration du juge.

Schroeder était assis à la barre à côté de son avocat, le capitaine A. D. Henriques. L'état était représenté par le substitut de l'avocat de district M. John Cpton.

La première déposition a été celle du sous-corneur Grotch qui a pratiqué l'autopsie du cadavre de Mullen. Grotch a déclaré que la victime avait été atteint de trois balles, dont une au creux de l'estomac avait entraîné la mort. Des brûlures de poudre relevées sur les vêtements et le corps de Mullen prouvaient que les coups de revolver avaient été tirés à bout portant.

Constantin Economides, gérant du café de Schroeder, à l'angle des rues Iberville et Dauphine, a été ensuite appelé à la barre.

Le témoin a déclaré que le soir du drame Schroeder et Mullen avaient pris quelques consommations dans le café en compagnie du Dr. Mulholland. Pendant qu'ils buvaient Mullen demanda à Schroeder de se retirer avec lui dans un petit cabinet particulier situé à côté de la buvette, en déclarant qu'il voulait lui parler.

Les deux hommes se retirèrent et quelques minutes plus tard le témoin entendit cinq détonations se suivant de près. Craignant d'être atteint par une balle perdue Economides se cacha derrière une glacière.

Nicholas Williams, le domestique du café appelé ensuite, a fait une déposition identique à la précédente, en déclarant qu'il avait vu Schroeder et Mullen triquer ensemble à la barre.

Le capitaine de police Louis Rawlings a donné quelques détails sur l'enquête ouverte par la police immédiatement après le meurtre et la position dans laquelle se trouvait le cadavre de Mullen lorsqu'il a été relevé pour être emporté à la Morgue.

La principale déposition a été celle d'une servante, Louise Shexnayder, employée au domicile de la famille, Schroeder. La jeune fille a relaté quelques incidents qui prouvent que l'accord ne s'était pas fait entre les deux hommes.

Après une suspension d'audience de dix minutes l'interrogatoire des témoins a été terminé.

Le chef des détectives Reynolds appelé à déposer, a déclaré qu'il s'était immédiatement rendu au café de la rue Dauphine en apprenant qu'un meurtre venait d'y être commis.

Le corps de Mullen gisait dans un petit corridor, la tête tournée vers la rue Iberville.

Reynolds procéda à l'arrestation de Schroeder, lequel n'opposa aucune résistance et reconnut ce qu'était bien lui qui avait tiré sur Mullen. Le témoin constata qu'une des manches du paletot de Schroeder était déchirée comme s'il y avait eu une lutte entre sa victime et lui.

Le Dr Mulholland, interrogé ensuite, a déclaré qu'il se trouvait lundi soir vers huit heures, sur le trottoir en face du café de Schroeder, lorsqu'il vit arriver le cafetier en compagnie de Mullen. Les deux hommes s'arrêtèrent à prendre une consommation qu'ils acceptèrent de trinquer lorsque Mullen déclara à Schroeder qu'il voulait lui parler en particulier. Les deux hommes se retirèrent alors dans un petit cabinet attenant au café. Le témoin a ajouté que Schroeder et Mullen paraissaient tous deux en proie à une vive excitation. Quelques secondes plus tard, cinq coups de revolver retentissaient.

M. Cahill, le premier témoin accouru sur les lieux après le drame a déclaré qu'un grand désordre ré-

gnait dans le cabinet. La table et les chaises étaient renversées et il paraissait y avoir eu une lutte.

La déposition des témoins terminée, Schroeder a été ensuite appelé à la barre pour donner sa propre version de l'affaire.

L'après-midi du drame il avait eu une querelle avec sa femme et déterminé à quitter le domicile conjugal il avait placé quelques vêtements dans une malle qu'il avait transportée dans son café de la rue Dauphine.

Il se rendit ensuite à son autre café de la rue St-Charles où il trouva Mullen debout, appuyé à la barre. Mullen l'invita à prendre une consommation. Les deux hommes échangeant quelques paroles puis Schroeder annonça qu'il devait retourner à son établissement de la rue Dauphine. En arrivant ils rencontrèrent devant la porte de l'établissement le Dr Mulholland qui les invitèrent à prendre une consommation. Comme ils reposaient leurs verres sur la barre Mullen se tourna vers Schroeder et lui dit qu'il voulait lui parler.

Schroeder fit allumer les lampes dans un petit cabinet attenant à la buvette puis y pénétra suivi de Mullen auquel il dit de prendre un siège. Pour toute réponse Mullen lui dit à brûle-pourpoint d'une voix que la coiffe faisait trembler: "Qu'avez-vous fait cet après-midi à votre demeure, vous fils de..." Schroeder surpris par cette question lui répondit: "Est-ce que les choses qui se passent chez moi vous regardent?"

Le témoin a ajouté que Mullen s'était alors écrié sur lui et l'avait saisi par ses vêtements en faisant un geste de menace. Schroeder réussit à se dégager par une brusque secousse et considérant que sa vie était en danger sortit un revolver de sa poche et fit feu.

Cette déposition a été accueillie par des applaudissements et des marques d'approbation de l'assistance. Schroeder a été immédiatement libéré et a quitté le tribunal entouré de ses nombreux amis qui le félicitaient.

Plusieurs nouvelles plaintes en escroquerie ont été portées contre Frank Davies, le négociant accusé d'avoir détourné une somme de 15,000 dollars des fonds du Grand Consistoire de la Rite Ecossaise.

Davies aurait, parait-il, contrefait des signatures sur des connaissements de la compagnie de chemin de fer Louisville et Nashville et aurait réussi par ce moyen à s'approprier illégalement une somme de 7,000 dollars.

A la suite de ces nouvelles plaintes la caution de Davies qui jusqu'ici était de 15,000 dollars a été portée à \$21,000.

Ces faux connaissements portaient la date du 31 mars 1910.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

PARC DE VILLE.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

REMMY EST CONDAMNÉ A QUATORZE ANS DE TRAVAUX FORCÉS.

Edward Remmey, l'individu reconnu coupable par un jury de la cour criminelle d'avoir attaqué le bijoutier John F. Williams, dans son magasin 1056 rue Dr. ades, a été condamné hier à quatorze ans de travaux forcés au pénitencier de l'Etat par le juge Baker.

Avant le prononcé de la sentence Remmey a imploré la clémence du juge en déclarant qu'il était malheureusement donné à l'usage de la morphine et de l'opium et qu'il ne se rendait pas parfaitement compte de ses actes.

Il a ajouté qu'il avait frappé le bijoutier dans un moment de colère parce que celui-ci lui demandait un prix trop élevé pour la réparation d'une montre, mais qu'il n'avait jamais eu l'intention de le dévaliser.

Le juge n'a pas pris en considération cet appel et en prononçant la sentence a dit: "Vous avez été jugé impartialment et le jury vous a reconnu coupable d'une attaque sur la personne de M. Williams. Vous avez frappé un vieillard avec une extrême violence et il est même surprenant que vous ne l'ayez pas tué sur le coup. Laissez-vous faire, vous auriez alors à répondre devant cette cour à une accusation beaucoup plus grave."

Le juge a condamné à quatorze ans de travaux forcés au pénitencier de l'Etat.

Remmey, en entendant cette sentence, a paru accablé et ce n'est qu'avec l'aide de deux députés sénateurs qui le soutenaient qu'il a pu quitter la salle d'audience.

Lehon est acquitté.

William B. Lehon, le veilleur de nuit de la compagnie de chemin de fer Illinois Central, qui était accusé d'avoir attaqué et dévalisé deux nègres a été honorablement acquitté vendredi après-midi par le juge Fisher de la première cour criminelle de cité.

Les deux noirs, appelés à la barre, ont fait une déposition si embarrassée que l'avocat de district qui dirigeait la poursuite a demandé lui-même au juge de rendre une ordonnance de non lieu, ce qui a été fait immédiatement.

Lehon a admis qu'il avait arrêté les deux nègres dont les allures lui paraissaient suspectes et qu'ils les avaient interrogés, mais qu'à cela s'était borné son intervention.

Nouvelles plaintes portées contre Davies.

Plusieurs nouvelles plaintes en escroquerie ont été portées contre Frank Davies, le négociant accusé d'avoir détourné une somme de 15,000 dollars des fonds du Grand Consistoire de la Rite Ecossaise.

Davies aurait, parait-il, contrefait des signatures sur des connaissements de la compagnie de chemin de fer Louisville et Nashville et aurait réussi par ce moyen à s'approprier illégalement une somme de 7,000 dollars.

A la suite de ces nouvelles plaintes la caution de Davies qui jusqu'ici était de 15,000 dollars a été portée à \$21,000.

Ces faux connaissements portaient la date du 31 mars 1910.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

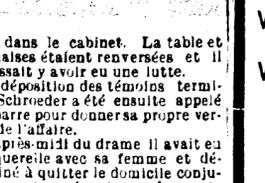
Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

LES MEILLEURS PIANOS

Vendus sur Paiements Faciles au Mois ou à la Semaine. Votre vieux piano pris en échange.

GRUNEWALD

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE. 735 RUE DU CANAL.



DECES.

DELGADO Y ARANGO—Décédé vendredi, 24 juin, à 140 heures p. m. Agé de 65 ans, JOSE DELGADO Y ARANGO, époux de Corina Goldthwaite, natif de Séville, Espagne, et résident de cette ville depuis plus de 40 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille qui les ont vus et les membres de la Société Espagnole sont posthume invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 25 juin à 4 heures p. m. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1418 rue Governor Nichols, entre Maria et Villere.

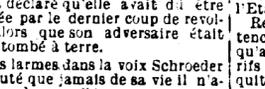
Les journaux de Seville et de Madrid, Espagne, de Paris, France, et de New York, N. Y., ont pris de reproduire cet avis. Enterrément au Cimetière St-Louis No 2, rue Calabrese.

MÊME FUNÈRES.

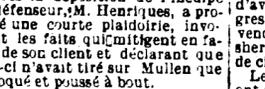
Un service funéraire sera célébré, pour le repos de l'âme de feu M. A. ANGLADRE, lundi matin, le 27 juin, à 7 heures et demie à l'Eglise de St-Augustin. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister. De la part de ses sœurs et de ses neveux, 25 juin-25 26

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT

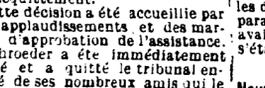
Entrepreneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.



F. LAUDUMIEY, B. ADER, Président et Secrétaire, F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., 1108-1112 Rue St-Remparts, PHONE REMLOCK 408.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue St-Remparts, PHONE REMLOCK 408.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue St-Remparts, PHONE REMLOCK 408.

PARC DE VILLE.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

Des nominations pour brevets, restaurant, rafraichissement et autres privilèges pour la Fête Complémentaire du Parc de Ville, le 4 juillet, seront reçues par A. Chaudet, Jr., 440 rue de Chartres jusqu'à midi, le 27 juin 1910.

Le comité se réserve le droit de refuser toute soumission. P. M. SCHNEIDAU, Président du Comité. 24 juin-31.

AMUSEMENTS

WEST END TOURNER NOIRS

ORCHESTRE MILITAIRE DE TOUSS VAUDEVILLE PORTRAITS MOUVANTS ADMISSION GRATUITE. Sièges Réservés 10 Cents, en Vente en Avance 25 c. Fourni à Kramer, 833 rue du Canal.

HOTEL ET RESTAURANT DU WEST END

T. IRANUBINA, Prop. Ouvert toute l'Année. Tous les Mets Délicats de la Saison bien Cuites et Soignées. 2100-2102

Low Rose's Winter Garden

Baronne, près Poydras. Originateurs de "Pop Vaudeville. Sièges Réservés 10 Cents, en Vente en Avance 25 c. Fourni à Kramer, 833 rue du Canal.

100-SHUBERT

Grand Divertissement de Tableaux. O. T. CRAWFORD. Changement de Tableaux les Dimanches. Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

LAC PONCHARTRAIN ET RIVIERE THERMUNTA.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW CAMELIA. Commencement le 7 Avril 1910.

Parfois de MILNEBURG à Mandeville et de Mandeville à Nashville, à la tête de la route du Canal. Tous les jours excepté les mercredis et dimanches et l'arrivée du train de 4 h. p. m. à Mandeville, l'arrivée du train de 7 h. 45 a. m. à Nashville, à la tête de la route du Canal.

W. C. COYLE & CIE, Agents. No 377 rue Carondelet. 7 Avril-1910

Mandeville, Madisonville et Houltonville.

STR. LOUIS DOLIVE. Tous les Jours Excepté les Mercredis et les Dimanches.

Quitte West End à 4:30 P. M. Au Retour quitte Houltonville à 5 A. M. Dimanche-EXCURSION-Mercredi \$1.00 ALLER ET RETOUR. Quitte West End à l'Arrivée du Train.

Tous les bateaux font connexion à Mandeville avec la ligne motorisée pour Covington et Julia Springs. Prenez tous les jours au dépôt des bateaux de la rue du Canal. 25 mai-1910. ST. TAMMANY S. S. CO.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE, COMPAGNIE GENERALE TRANSNANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les Jours, à 10 h. A. M. Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de la rue West 15th.

*LA SAVOIE, 30 juillet. *LA PROVENCE, 7 juillet. *LA BRETAGNE, 14 juillet. *LA NORMANDE, 21 juillet. *LA SAVOIE, 28 juillet. *LA TOURAINE, 4 août.

Agence générale, 19 rue State, N. Y. *Nouveaux à double hélice.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE *S. VIRGINIE, 25 juillet. *S. LOUISIANE, 25 juillet.

Escalé à la Havane, Cuba et Coruna, Espagne. Passage de Première Classe.....\$50.00 Passage d'Entrepont.....\$31.00

FRANK J. OFFILA, Agent général du Sud No 808 rue Commerce, Bâtiment Euzene 1er étage-1er

Ce qu'il y a d'exquis dans la danseuse, c'est que, chez elle, le talent implique presque fatalement la grâce.

Édition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "l'Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des nouvelles de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 1